Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260929-037154072_2026-DE

Ville de Montbazon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Le 22 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :
27
Présents :
23
Représentés :
3
Absents :
1

Mme Nancy TEXIER a été désignée Secrétaire de Séance

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'espace Jean GUERAUD, en séance publique, sous la présidence de Mme Sylvie GINER, Maire.

Étaient présents :
Mme Sylvie GINER, Mme Nancy TEXIER, M. Éric RIVAL, Mme Béatrice TILLIER, M. Martin GUIMARD, Mme Adeline AVELINE-ROULLAND, M. Ivan RABOUIN, Mme Chantal SAUVIN, M. Bernard FEMIAK, M. Gérard BENARD, M. Hubert GIBLET, Mme Patricia BIETH, Mme Odette PERRIN, Mme Frédérique SCHULLER, M. Laurent DUPONT, Mme Sandra LEVIEUGE, Mme Nathia PENNETIER, M. Cédric MELAY, Mme Hélène TANCHOUX, Mme Ludivine FREVILLE, M. Vivien DUPUET, Mme Océane GENEST-CHARBONNEL, M. Jérémy ARCHAMBAULT

Étaient absents représentés :

M. Christophe HOLUIGUE a donné pouvoir à M. Éric RIVAL
M. Antony GIRAULT a donné pouvoir à M. Cédric MELAY
M. Nicolas CIROTTE a donné pouvoir à Mme Nancy TEXIER

Absents non représentés :
Mme Céline TOURNEMICHE

DELIBERATION : n°037 154 072 - 2026 – 7.5
FINANCES : Subventions aux associations 2026 – Versement complémentaire

EXPOSE DES MOTIFS

Après étude des dossiers de demandes de financements, il est proposé d'accorder la subvention suivante pour l'année 2026 à :

⇨ Association Les Salamandres
domiciliée Place André Delaunay – 37250 Montbazon
objet : Participation aux frais de transport suite à la qualification de 3 équipes (U11 – U15 – D3) au championnat de France- Frais imprévus pour l'association.
Montant : 1 000 €

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à émettre leur avis sur ce dossier.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget et notamment l'article 6574 « Subventions aux associations »,
Vu la demande formulée par l'Association « Les Salamandres »,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 25, CONTRE : 0, ABSTENTION : 1 (M. Vivien DUPUET)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Article 1 : d'accorder une subvention :

⇨ à l'association Les Salamandres dans le cadre d'un soutien pour la participation aux frais de transport suite à la qualification de 3 équipes (U11 – U15 – D3) au championnat de France, à hauteur de 1 000 € ;

Article 2 : d'autoriser Mme le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 3 : de préciser que ces crédits seront ouverts à l'article 65748 « Subventions de fonctionnement – autres personnes de droit privé » au budget primitif 2026.

Pour extrait certifié conforme,
MONTBAZON, le 29 septembre 2026

Le Maire,
Sylvie GINER

Signé électroniquement par : Sylvie GINER
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Montbazon - Maire

La Secrétaire de séance,
Nancy TEXIER

Signé électroniquement par : Nancy TEXIER
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Montbazon - 1ère Adjointe